DÉBAT PUBLIC « MATIÈRES ET DÉCHETS RADIOACTIFS : PLAN 2027-2031 »
Webinaire d'ouverture

Compte-rendu intégral
Lundi 13 octobre 2025

SALLE/ADRESSE :	En ligne
PARTICIPANTS :	175 participants
DÉBUT > FIN :	18h00 à 20h18

Commission nationale du débat public (CNDP) :

M.	**Marc PAPINUTTI**	**Président**

Commission particulière du débat public (CPDP) :

Mme	**Julie DUMONT**	**Présidente**
Mme	**Vanessa HAUSTEIN**	**Secrétaire générale**
Mme	**Claire MORAND**	**Membre**
Mme	**Georgette PEJOUX**	**Membre**
Mme	**Véronique MOREL**	**Membre**
M.	**Luc MARTIN**	**Membre**
M.	**Alexis GEISLER-ROBLIN**	**Membre**
Mme	**Marie-Céline BATTESTI**	**Membre**

Intervenants :

M.	**Guillaume BLAVETTE**	**France Nature Environnement**
M.	**Roger SPAUTZ**	**Greenpeace**
M.	**CHAP**	
M.	**Régis WEISSROCK**	**Les Voix du Nucléaire**
M.	**Henri LE MONIÈS de SAGAZAN**	**EDF**
M.	**Louiliam CLOT**	**Doctorant-Ingénieur en physique des réacteurs nucléaires**
M.	**André HATZ**	**Stop Fessenheim**
M.	**Guillaume BOUYT**	**DGEC**
Mme	**Alexia**	**Membre du groupe citoyen**
M.	**Romain**	**Membre du groupe citoyen**

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Bonjour, et bienvenue à la réunion d'ouverture du débat public sur la sixième édition du plan national de gestion des matières et déchets radioactifs, qui va se tenir jusqu'au 10 février prochain.

Quelques rappels pour commencer cette rencontre. Merci de vous renommer et de préciser votre nom, prénom, et si possible votre statut — étudiant, citoyen, élu, syndicat, membre d'une association. Merci également d'éteindre vos micros lorsque vous n'intervenez pas, afin de ne pas perturber la réunion, et de nous permettre effectivement de nous entendre. Et je vous demande aussi de respecter les participants et leurs prises de parole, et de veiller à s'écouter les uns, les autres.

Sans plus tarder, je donne la parole à Julie DUMONT, la présidente du débat public, qui va lancer un petit brise-glace, et ensuite présenter le déroulé de la soirée. Julie DUMONT.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Bonjour à tous. Ravie de vous accueillir sur cette première rencontre. Voilà, on est en train de dépasser la barre des 100 participants, et vous étiez 278 à être inscrits.

Donc, ce que je vais vous proposer, on va lancer de petits sondages, deux petits sondages qui vont faire office de brise-glace et surtout qui vont nous permettre de mieux comprendre qui est là ce soir, et du coup d'adapter au mieux notre propos. Donc, en régie… donc, seuls les participants participent, mon équipe ne participera pas. Voilà, donc on vous laisse le temps de répondre à ce petit sondage, savoir où vous habitez, et à quel titre surtout vous participez à ce webinaire — est-ce que vous êtes juste intéressés ? Est-ce que vous êtes vraiment dans ce milieu ? Est-ce que vous êtes membre d'un syndicat, représentant d'une collectivité, élu local, etc. ? Ce qui nous permettra de mieux comprendre la composition du groupe ce soir. Et suite à ces premières petites questions, qui concernent là plus votre personne et qui vous êtes, vous avez un petit quiz qui vous permettra de commencer à rentrer dans notre sujet, avec une première question qui est : qui est chargé de la rédaction du PNGMDR ? Est-ce qu'il s'agit du Président de la République ? De la direction générale de l'énergie et du climat ? Ou de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection ? Voilà, qui rédige ce plan national de gestion des matières et déchets radioactifs ? Et ensuite, une deuxième petite question quiz, qui est : quel est le premier secteur de production de déchets nucléaires ? Est-ce que c'est l'industrie électronucléaire ? Est-ce que c'est la recherche, la défense ou la médecine ? Voilà. Et puis, quand vous avez tout rempli — donc, pour ceux qui ne verraient pas, on peut faire défiler ce petit quiz pour pouvoir répondre à toutes les questions, avec une barre qui se situe sur la droite.

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Et à la question de monsieur BLAVETTE, oui, le goodies à gagner, pour ceux qui répondent bien, c'est le DMO, le dossier du maître d'ouvrage imprimé.

M. Guillaume BLAVETTE, France Nature Environnement

Merci. Merci beaucoup.

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Et un sac de la CNDP, pour pouvoir porter votre DMO avec vous lorsque vous vous déplacez.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci, Guillaume BLAVETTE, pour cette question. Donc, on va attendre — alors, dans le chat, pour ceux qui l'ont ouvert, donc le chat, on l'ouvre tout simplement en bas, sur votre écran, vous avez un petit logo « chat », ou des fois ça s'appelle « conversation », vous pouvez voir ce qui se dit. Et donc, là, les modérateurs vous expliquent comment vous renommer : en passant la souris sur votre petite vignette, en cliquant sur les trois petits points, vous cliquez sur « se renommer », et ensuite vous tapez prénom, nom, et structure le cas échéant. Et ensuite, vous validez en tapant sur « modifier ». Bon, c'est un peu technique sur le départ, après vous allez voir, ça va être beaucoup plus… on apprend à faire connaissance avec Zoom, pour ceux qui ne connaissent pas l'outil.

Alors, je ne sais pas où on en est du quiz, est-ce que les réponses sont déjà arrivées, ou pas encore ? Alors, voilà les réponses du quiz. Alors, nous avons 6 % de chercheurs et d'enseignants, 18 % du secteur énergétique, 4 % de représentants de collectivités, et 1 % d'élus locaux. Donc, des gens juste intéressés, on n'en a pas encore trop, apparemment. Si, pardon, c'est moi qui ai mal géré le bidule. Donc, là, les personnes qui sont simplement intéressées, vous voyez, on est à 50 %. Ça veut dire que potentiellement parmi nous, il y a 50 % d'étudiants ou de citoyens qui découvrent un peu le sujet. Donc,

on va s'obliger à une certaine pédagogie. Et sur les localisations, c'est très équilibré. Île-de-France 23 %, Nord-Est 17 %, Nord-Ouest un peu moins représenté avec 9 %, Sud-Est 18 %, et Sud-Ouest 27 %.

Et donc, sur les questions de compréhension, qui rédige ce fameux plan national de gestion des matières et déchets radioactifs ? Vous êtes 83 % à avoir la bonne réponse, à savoir : la direction générale de l'énergie et du climat. Et 17 % ont pensé que c'était l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection — eh bien, non, elle n'est pas directement maître d'ouvrage pour la rédaction, mais c'est bien sûr un acteur extrêmement important, qui est impliqué en tout cas dans la problématique de la gestion des matières et déchets radioactifs. Très bien. Eh bien, écoutez, merci. Pardon, j'oubliais la dernière question : quel est le secteur de production de déchets nucléaires majoritaire ? Eh bien, oui, c'est l'industrie électronucléaire, et ça ne vous a pas échappé, mais les autres secteurs sont également producteurs de déchets radioactifs. Voilà.

Est-ce qu'on peut être étudiant et chercheur à la fois ? Oui, William, on peut. Voilà. Donc, là, il s'agissait de mieux comprendre la composition du groupe. Donc, ce qui nous obligera, comme je le disais, à de la pédagogie. On va essayer d'être, je dirais, compréhensibles dans les sigles et le vocable qu'on va utiliser, puisqu'il y a beaucoup de choses compliquées dans ce domaine. Mais on peut réussir, je pense, à vulgariser les choses et en tout cas à les rendre accessibles.

Je repasse la main, du coup. Alors, je vais peut-être présenter — si, je dois le présenter — le programme de la soirée, pardon, excusez-moi. Donc, ce soir, on va avoir une petite introduction sur notamment la Commission nationale du débat public, qui sera réalisée par Marc PAPINUTTI, notre président de la CNDP. Je vous présenterai ensuite les enjeux du débat public sur la rédaction du nouveau PNGMDR — donc, plan national de gestion des matières et déchets radioactifs. Toute l'équipe du débat va pouvoir du coup se présenter à vous, en vous présentant les modalités de ce débat public, c'est-à-dire comment on peut participer, toutes les réunions, les rencontres en ligne, tout ce qui va se passer pendant ce débat public qui va durer 4 mois. Ensuite, nous aurons la DGEC, donc qui est rédacteur et qui porte ce dossier, qui viendra présenter justement le PNGMDR et ses ambitions. Et ensuite, nous aurons le plaisir d'accueillir des membres du panel citoyen — alors, le panel vous sera présenté, mais en gros, nous avons tiré au sort une vingtaine de citoyens qui ont participé d'ores et déjà à un weekend de travail autour de notre sujet, et qui va présenter ses premiers travaux. Et ensuite, nous aurons un travail en atelier, c'est-à-dire tous ensemble, dans de petites salles, on sera répartis en groupes — groupes aléatoires, donc ne vous étonnez pas entre guillemets, on affecte de manière aléatoire les sujets — et l'idée, ce sera de voir toutes les questions qui se posent autour des thématiques du débat. Donc, on fera ce qu'on appelle une quescussion, à savoir une discussion composée uniquement de questions. Mais on reviendra sur ces consignes un petit peu plus tard.

Donc, je vais laisser la parole à Marc PAPINUTTI pour nous présenter la CNDP.

M. Marc PAPINUTTI, président de la Commission nationale du débat public

Bonjour à toutes et tous. Merci d'être là, et c'est un moment important pour nous, puisqu'effectivement, on va lancer le débat. Je voulais juste présenter en quelques mots la CNDP. Bon, la CNDP, c'est la Commission nationale du débat public, c'est une autorité indépendante. Notre rôle premier, c'est de garantir le droit à l'information et à la participation de toutes les personnes aux décisions qui concernent l'environnement. C'est important, c'est pour ça qu'on essayera d'atteindre — et tout à l'heure Julie DUMONT va redécrire tout ça, la présidente — d'atteindre toutes les personnes qui pourraient être intéressées. Je répète souvent que les débats publics ne sont pas des référendums ni des votes. Leur rôle, c'est de rendre compte de l'ensemble des positions exprimées. Ce sera un travail réalisé par l'équipe, qui vous sera présenté un petit peu plus tard. Alors, nous, notre mission à la CNDP, c'est : on organise des débats et des concertations sur des projets qui ont un fort impact environnemental ou socioéconomique. On apporte des expertises sur ces questions. On peut émettre aussi des avis et des recommandations, toujours sur la participation du public.

Et alors, le travail se fait — ça, c'est un des points les plus importants — sur la base de six valeurs. Ce sont celles de la CNDP, des garants et des membres des CPDP. En tout premier lieu, comme valeur, l'indépendance. C'est-à-dire que nous sommes indépendants des parties prenantes, mais aussi du gouvernement et de l'État. Nous sommes neutres, c'est-à-dire qu'on ne prendra pas de position sur le projet ou sur le plan de programme. Nous sommes transparents — alors, ça, c'est un point important, c'est-à-dire que nous allons faire tout notre possible pour rendre le travail exigeant, d'avoir toutes les informations qui pourraient manquer. Vous verrez, sur des sujets un peu techniques, il faut aussi rendre les choses plus lisibles. Nous avons aussi la valeur de l'argumentation, c'est-à-dire qu'on va rechercher les argumentations, pas « 50 voix pour et 10 voix contre », non, 50 argumentations, et toutes les contributions, c'est l'égalité de traitement, ont le même poids, peu importe qui les fait. Et le sixième, qui est très important pour moi, c'est l'inclusion, c'est-à-dire aller à la rencontre de tous les publics. Et c'est un point parfois simple, parfois compliqué.

Le contexte de ce débat, c'est un plan, c'est la sixième édition du plan national de gestion des matières et déchets radioactifs. On aime bien les acronymes, donc on appellera ça souvent le PNGMDR. Il est renouvelé tous les 5 ans, donc là, on est en train de préparer la période 2027-2031. Nous avons été saisis début décembre 2024 pour son actualisation, et nous avons décidé, la commission a décidé le 11 décembre qu'il fallait organiser un débat public. Et la décision de nomination de la présidente, Julie DUMONT, le 5 février 2025.

Voilà. Je pense que c'est maintenant à Julie de reprendre la main.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Tout à fait. Merci, Marc, pour cette entrée en matière. Écoutez, moi, je ne vais pas être très longue, je vais simplement rappeler que pour préparer ce débat, depuis février, nous avons constitué une équipe, et nous avons rencontré 154 acteurs pour réussir à comprendre exactement de quoi on parlait. Moi, je le précise, moi et certains membres de mon équipe, nous ne connaissions pas le sujet. Voilà, le principe des débats publics, c'est aussi que les membres des commissions particulières de débat public sont des personnes de la société civile. Et donc, on a découvert ce sujet, on a fait nos entretiens, et à l'issue de ces entretiens, on a défini qu'il y avait des enjeux forts sur ce débat public. Il y avait d'abord une nécessité d'adapter le débat aux différents publics. Marc l'a souligné, on recherche l'inclusion, on recherche les publics les plus éloignés de la concertation, pour essayer justement de recueillir les avis de tous et de toutes. Et donc, du coup, nécessité d'adapter à la fois le vocabulaire, de faire acte de pédagogie, d'aller vers les jeunes — quelque chose qu'on a… pour le moment, on est assez content des premiers chiffres qui ressortent : on a 30 universités qui vont travailler sur ce débat public, donc plus de 1 000 étudiants qui vont être impliqués dans ce débat public. Et je sais qu'il y en a beaucoup qui sont déjà là ce soir, une soixantaine étaient inscrits en tout cas. Donc, c'est une bonne nouvelle : des jeunes vont pouvoir s'intéresser à ce sujet et donner leur point de vue sur ce sujet, qui nous concerne tous, qui est la gestion des matières et des déchets radioactifs. On a identifié, donc, un besoin de formats assez créatifs, pour ne pas, je dirais, laisser uniquement les experts débattre, même si, bien sûr, le débat d'experts est tout à fait nécessaire sur un sujet tel que celui-ci.

Et on a vu qu'il y avait aussi des attentes assez fortes sur les thèmes de l'éthique, puisque nous allons gérer des déchets qui vont avoir une activité encore pendant longtemps. Des aspects aussi forts en termes des attentes sur les aspects économiques, puisque ce sont des plans qui vont programmer des équipements qui sont relativement coûteux. Et puis, des enjeux territoriaux, puisque ces équipements, bien sûr, ne sont pas hors-sol. Ils sont sur les territoires, et ils vont immanquablement impacter les territoires de plusieurs façons. Donc, on sait qu'il y a aussi des attentes sur ces sujets-là.

Voilà, je m'arrêterai là pour les enjeux de ce débat. Et je crois que nous allons passer la parole à toute l'équipe. Donc, vous allez voir défiler toutes les personnes qui composent cette belle équipe et qui vont vous présenter, en fait, les modalités que nous avons retenues. Donc, c'est-à-dire, à l'aune des enjeux que je viens de vous présenter, on s'est dit « bon, voilà, on va faire ça pendant ce débat ». Et donc, là, on va vous présenter tout de suite les webinaires et les ateliers.

Mme Claire MORAND, membre de la Commission particulière du débat public

Bonjour à tous. Je vais prendre la parole, Juli. Alors, Claire MORAND, je vais vous présenter pourquoi on a choisi ces différents thèmes pour les webinaires et les ateliers, et ensuite j'essayerai de vous expliquer de la façon la plus simple possible ces différents thèmes. Donc, on a sélectionné ces thématiques pour plusieurs raisons. Tout d'abord, à l'issue des entretiens avec les plus de 150 acteurs, ces thèmes leur ont paru très importants, donc on les a gardés en tête. Mais on les a également choisis parce que certains présentent des évolutions par rapport au cinquième PNGMDR, mais aussi parce qu'ils peuvent susciter la curiosité du grand public, et parce qu'ils méritent également d'être traités collectivement. Bien évidemment, le débat ne se limite pas à ces thèmes. C'est-à-dire que si vous avez d'autres sujets qui vous intéressent, n'hésitez pas à poser des questions sur ces sujets-là, ou à vous exprimer sur la plateforme participative ou durant les webinaires.

Donc, dans le cadre des webinaires, 7 thèmes vont être abordés. Le premier webinaire a lieu la semaine prochaine, mardi prochain, il portera plus spécifiquement sur l'impact des orientations politiques et énergétiques sur le plan. Le deuxième webinaire, lui, portera sur les déchets de très faible activité. Ce sont des déchets qui sont peu radioactifs, ils sont majoritairement issus du démantèlement, c'est-à-dire de la déconstruction des centrales nucléaires, et aujourd'hui leur volume est en augmentation. Compte tenu de cette augmentation, on se pose la question de leur gestion : est-ce qu'il faut les stocker ? Est-ce qu'il faut permettre leur réutilisation ? Dans quelles conditions ? En novembre, nous aurons, toujours le mardi, je crois, un premier webinaire, le premier mardi de novembre, qui permettra de comprendre la différence entre une matière et un déchet radioactif. Et il portera également sur les impacts de cette classification sur les installations de gestion existantes ou en projet. Ensuite, on aura un webinaire sur les coûts et le financement de la gestion des déchets radioactifs. Le 18 novembre, nous vous proposons

un webinaire qui permettra d'aborder les différentes solutions et les difficultés qui sont liées à la gestion des déchets de faible activité à vie longue. Alors, les déchets de faible activité à vie longue, ce sont des déchets qui sont faiblement radioactifs, mais pour une durée qui peut aller jusqu'à quelques dizaines de milliers d'années. Cette catégorie de déchets, elle regroupe des déchets qui sont très variés. Ils ont des caractéristiques variées, des origines diverses, certains proviennent d'anciennes centrales nucléaires, d'autres du monde de l'industrie. Donc, il y a des solutions qui sont à l'étude pour l'instant. Et les deux derniers webinaires porteront sur le projet Cigéo, qui est un projet d'enfouissement à 500 mètres de profondeur des déchets les plus radioactifs. Si le projet Cigéo est autorisé, il est prévu qu'il démarre par une phase industrielle pilote, c'est-à-dire une phase qu'on pourrait qualifier plus simplement de phase de test et de vérification. Et le webinaire du 25 novembre invitera les participants à exprimer leurs attentes sur cette phase, tandis que début décembre, il y aura un autre webinaire sur Cigéo, qui permettra de présenter les travaux menés jusqu'alors sur les alternatives et les solutions complémentaires au projet, et de réfléchir à ceux à poursuivre en parallèle de la phase industrielle pilote.

Maintenant, je vais laisser Georgette PEJOUX présenter les ateliers.

Mme Georgette PEJOUX, membre de la Commission particulière du débat public

Merci, Claire. Bonjour à toutes et à tous. Alors, à ces webinaires numériques, et accessibles à tous donc, vont s'ajouter des rencontres en présentiel, avec 5 ateliers sur des sujets spécifiques.

Alors, tout d'abord, un atelier sur le thème émergent des déchets médicaux radioactifs. En effet, l'augmentation des traitements contre le cancer, les diagnostics de plus en plus précoces, nous amènent aujourd'hui à nous intéresser à cette filière toute particulière, et pas comme les autres finalement. Alors, cela va concerner le milieu hospitalier, bien sûr, mais également les patients, ainsi que la filière conventionnelle des déchets collectifs. Alors, cet atelier aura lieu le 16 janvier 2026, à la Maison de la médecine.

Enfin, nous allons privilégier une approche très locale, avec 4 ateliers prévus sur des territoires — des territoires qui sont impactés, évidemment, par l'implantation des installations de traitement des déchets radioactifs, puisque c'est le thème de notre débat. Alors, dans ce cadre, nous nous interrogerons sur comment les dynamiques spatiales de ces territoires se transforment, s'adaptent, face aux enjeux socioéconomiques — logements, emplois, services — mais également les impacts sur les transports, la santé, la sécurité, le paysage. En partenariat avec les « p'tits locaux », nous irons donc sur des sites, dans la Manche à Soulaines dans l'Allier à Cadarache — vous aurez les dates un peu plus tard. D'ores et déjà, notez qu'un webinaire de restitution de ces 4 ateliers locaux sera prévu.

Enfin, pour terminer, notez également la réunion de clôture de ce débat, qui aura lieu le 10 février 2026. Merci. Je passe la parole ensuite…

Mme Véronique MOREL, membre de la Commission particulière du débat public

Bonjour. Véronique MOREL. Je vais maintenant vous parler du travail du groupe citoyen. Donc, nous avons réuni un groupe de citoyens, 10 femmes et 10 hommes d'âges et de formations variés, venant de toute la France, qui ont été appelés par téléphone, recrutés comme cela, par hasard, en respectant des critères de diversité. L'idée, c'est de constituer un groupe complètement varié de personnes très ordinaires, des gens de tous les jours, profanes sur les sujets du nucléaire, qui n'y connaissent pas grand-chose, comme en fait la plupart des citoyens, et de montrer qu'un tel groupe peut produire des contributions intéressantes dans un débat public, et très intéressantes même. Donc, pourquoi on fait ça ? Donner la parole aux citoyens pour intégrer leurs préoccupations, leurs valeurs, leurs attentes, leurs questions. Éclairer les choix publics, apporter un regard complémentaire, c'est ce qu'on disait en intro. Bien sûr, il y a des arguments techniques, économiques, scientifiques, mais il y a également les arguments et les questions du grand public qui doivent prendre une part et trouver une place dans ce débat public.

Donc, sur quels thèmes vont travailler les citoyens ? Nous les avons déjà réunis une première fois fin septembre pour un weekend travail et d'interconnaissances. Ils ont produit une première contribution, qui est disponible sur le site du débat depuis vendredi dernier : un guide de lecture et d'étonnement sur le dossier du projet, et la présentation du plan. Donc, certains, trois d'entre eux viendront témoigner d'ailleurs tout à l'heure et nous raconter cela, et ce travail. Nous allons les faire travailler un deuxième thème sur la question de la thématique des coûts et du financement du plan de gestion des matières et déchets. Nous les avons également lancés sur une enquête citoyenne, pour interroger leur entourage, leurs collègues, leurs amis, sur des ressentis, des questions, des avis, des arguments sur ce sujet. Et finalement, dans un dernier temps, nous les réunirons une deuxième fois en présentiel — le reste des travaux se fera en partie en webinaire, nous les réunirons une deuxième fois pour parler de l'éthique, de la mémoire et de la gouvernance du plan, et pour qu'ils puissent contribuer à donner des idées sur l'engagement des citoyens dans un tel plan, sous quelle forme et avec quels moyens l'engagement des citoyens peut être effectif et peut être pris en compte.

Voilà pour le panel, le groupe citoyen.

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

La parole est maintenant à Luc MARTIN pour parler de la plateforme participative et des cahiers d'acteurs.

M. Luc MARTIN, membre de la Commission particulière du débat public

Bonjour à tous et bonjour à toutes. Effectivement, une plateforme participative a été mise en place pour vous permettre de poser toutes vos questions, et de faire également vos commentaires. Nous nous assurerons que vous puissiez avoir des réponses dans un délai raisonnable de deux à trois semaines, et ainsi faire vivre et progresser cette réflexion commune. Bonne journée à tous — bonne participation surtout.

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Et les cahiers d'acteurs, Luc MARTIN également.

M. Luc MARTIN, membre de la Commission particulière du débat public

Alors, les cahiers d'acteurs, c'est une invitation à l'ensemble des organisations publiques et privées, les collectivités territoriales, les associations, de rédiger — on leur propose de rédiger un cahier d'acteurs, dans un document qui sera mis en valeur sur le site internet et qui sera mis en commun, et qui nourrira notre bilan de ce débat.

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Merci, Luc MARTIN. On va passer maintenant la parole à Alexis GEISLER-ROBLIN pour une présentation sur l'enseignement supérieur.

M. Alexis GEISLER-ROBLIN, membre de la Commission particulière du débat public

Bonsoir. Alors, dans les modalités de ce débat, il y a une forte implication des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, à savoir universités, grandes écoles, IUT, et tous ces types d'établissements là, post-bac. Et c'est un fait assez rare que ça atteigne ces dimensions-là, dans un débat public, donc il y aura plus de 1 000 étudiants qui vont être mobilisés et appelés à contribuer de différentes manières dans ce débat.

Il y a six formats d'ateliers qui ont été proposés. Un format autour de l'analyse de controverses, structuré autour des 9 différents thèmes que l'on a déjà pu voir. Une proposition d'atelier d'avis et de recommandations aux pouvoirs publics. Une proposition d'enquête libre, bien sûr, le cadre académique faisant que tout professeur voulant accompagner ses étudiants sur une enquête peut le faire tant que ça représente une contribution au débat. Des ateliers de questionnements sur des dimensions éthiques. Des ateliers qui cherchent à produire des rapports d'étonnement par rapport à certaines thématiques. Et des ateliers autour de jeux sérieux, ou serious games, qui sont — enfin, suivant une méthode déjà essayée par plusieurs acteurs du domaine, et qui a déjà été testée en France et à l'international, autour de la complexité de différents scénarios de gestion de déchets radioactifs.

Alors, voilà, il y a 31 universités ou établissements d'enseignement supérieur qui sont inscrits et répartis sur toute la métropole. Je crois qu'en métropole, il n'y a pas de région qui en est exclue. Et venant de différentes filières. Des filières d'ingénieurs — par exemple, les écoles des Mines sont assez mobilisées. Des filières d'environnement également, de droit, d'urbanisme, de géographie, de sciences sociales, de sciences politiques, des aspects plus techniques en IUT, des filières de génie civil et de génie nucléaire.

Et je passe maintenant la parole à Marie-Céline.

Mme Marie-Céline BATTESTI, membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Bonsoir. Donc, sur ce débat, on cherche à toucher tous les publics, et donc on a cherché aussi des formats qui pouvaient être un peu différents justement pour communiquer et travailler sur ces questions. Et parmi ces formats différents, notamment, on va vous proposer un tribunal pour les générations futures. Alors, qu'est-ce que c'est ? C'est une modalité qui est en présentiel, qui est organisée un peu sous la forme d'une conférence-débat, qui rejoue ou qui joue un procès fictif. Et donc, un des objectifs en effet, c'est de pouvoir débattre de tous les sujets qui nous animent autour de la gestion du traitement des déchets radioactifs et des matières, et de susciter un débat démocratique. Il est organisé en partenariat avec Usbek & Rica — si vous avez envie de voir un peu ce que ça donne, vous pouvez aller consulter notamment leur compte sur YouTube. Et donc, sur le principe, on va avoir la reconstitution d'une court, avec en effet un président, un avocat, un procureur, etc. L'évènement sera animé par des journalistes, et fera intervenir des témoins, en qualité d'experts, de chercheurs. Et à la fin, un verdict sera rendu dans l'intérêt des générations futures, par un jury qui sera tiré au sort parmi le public. On est en train de caler les dates et le lieu, on vous avertira dès qu'on a calé tout ça.

Sur justement les moyens de consulter ce qu'il se passe en termes d'évènements et de suivre le débat, vous avez plusieurs ressources ou sources d'informations que vous pouvez mobiliser. Déjà, vous avez le site internet du débat. Son adresse vous a été remise dans le chat. Donc, n'hésitez pas, là-dessus, vous allez tout trouver, y compris les évènements, et les ressources documentaires qui vont vous permettre, selon vos sujets de prédilection, eh bien justement de trouver de la littérature qu'on vous a sélectionnée. Une newsletter à laquelle vous pouvez vous abonner, qui va paraître une à deux fois par mois. On a déjà près de 600 abonnés. Donc, cette newsletter aussi va vous permettre de vous tenir au courant, tout comme les réseaux sociaux. On a deux réseaux sociaux mobilisés, qui sont dédiés spécifiquement à ce débat, à travers Facebook et LinkedIn. Mais vous pouvez aussi suivre le réseau, les comptes de la CNDP, que ce soit sur Instagram ou YouTube.

En amont du débat, on a souhaité avoir une action un peu différente aussi pour parler de ces sujets, qui est une action de Sand Art, donc de dessins, de fresques géantes sur du sable. Ç'a eu lieu les 6 et 7 septembre à Saint-Palais-sur-Mer, en Charente-Maritime. Et donc, cette manifestation a fait intervenir deux artistes, JBen et Sam Dougados, qui sont venus faire sur deux jours ces fresques, qui ont permis notamment au public, nombreux, de s'interroger sur finalement : quel avenir souhaitons-nous transmettre aux générations futures ? Donc ça, ça fait partie des actions que vous pouvez retrouver aussi sur nos réseaux.

Et bien sûr, tout au long des débats, il y aura des articles de vulgarisation scientifique, notamment à travers le magazine FUTUR, qui est le magazine d'Usbek & Rica. Et puis, des vidéos de vulgarisation scientifique sur la chaîne YouTube d'Osons Causer. Voilà un peu pour l'ensemble des modalités, qui vous sont rappelées en accès dans le chat.

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Merci à l'équipe du débat pour vos présentations. Nous allons maintenant passer à un temps d'échange d'environ 25 minutes, qui va vous permettre de poser toutes vos questions sur les modalités. On a déjà de nombreuses contributions dans le chat. Pour ceux qui n'ont pas encore posé vos questions dans le chat, je vous invite soit à le faire, soit à lever la main avec le petit outil qui est disponible en bas, dans la barre d'outils du bas, pour poser directement vos questions.

Je vais tout de suite prendre la question qui a été posée par monsieur CATOEN, pardon d'écorcher votre nom, qui était la suivante : « pourquoi des webinaires et pas des réunions sur les territoires ? ».

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Je me permets de répondre, du coup. On a les deux, en fait. On a les deux modalités. La difficulté d'un débat national, c'est celle-là, c'est qu'il faut être à la fois sur les territoires et en même temps être accessible à tous, permettre à chacun de participer, même s'il est éloigné des moyens de mobilité. Donc, on a à la fois du webinaire pour s'informer, où bien entendu on fera intervenir un certain nombre d'acteurs qui sont directement en charge de la gestion des matières et des déchets radioactifs. Et par ailleurs, on a cette série d'ateliers — donc, il n'y en a que quatre, mais ils sont sur les territoires. Ils sont répartis partout en France, on a le Grand Est, le Sud-Est, l'Ouest qui sont représentés, de manière à aller sur les territoires discuter de plusieurs sujets — je réponds à plusieurs questions en même temps. Je n'ai pas pu suivre tout le chat, parce que ça va à une vitesse folle. Mais pour autant, on y abordera les impacts territoriaux, les impacts sanitaires, j'ai vu qu'il y avait une question sur les impacts sanitaires, bien entendu, ce sera traité à cette occasion.

Et par ailleurs, pour répondre là aussi à d'autres questions qui ont été posées, il faut savoir que les sujets que nous avons sélectionnés, ce sont des sujets qui ressortaient à la fois d'une note de l'ASNR — donc, de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection — ce sont également des sujets qui ressortaient de nos discussions avec les acteurs, mais ça n'exclut pas tous les autres sujets que les citoyens et les acteurs ont envie de porter à notre connaissance ou de porter au débat. Voilà. Donc, s'il y a effectivement des sujets qui sont moins abordés, ou qui sont plus techniques — j'ai vu une question notamment sur l'inventaire de référence et l'inventaire complémentaire, là on rentre déjà beaucoup dans la technique, mais ce sont évidemment des [coupure son]

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Julie DUMONT, on ne t'entend plus. Tu as coupé ton micro.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Non, je n'ai rien touché, alors je ne sais pas qui coupe mon micro, mais, bon, ce n'est pas grave. Donc, j'espère que j'ai été entendue au moins sur la fin de ce que j'ai dit, mais…

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Oui. Justement, sur ce que tu dis, il y avait une question qui était liée : « pourquoi aucun webinaire sur les déchets de haute activité ? ».

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Alors, les déchets de haute activité, aujourd'hui, sont entreposés dans différents sites, souvent en proximité des installations, ou directement à La Hague. Leur destination finale, pour les déchets haute activité, c'est Cigéo. Donc, on a deux webinaires qui sont consacrés à Cigéo, l'un qui abordera plus spécifiquement la question des alternatives, donc de la manière dont on pourrait potentiellement gérer différemment ces déchets, et un autre qui concerne plus spécifiquement la phase industrielle pilote, donc c'est-à-dire la phase pendant laquelle on va regarder ce qu'il se passe, faire des tests, et donc ce qu'on en attend, de cette phase industrielle pilote. Quels sont les critères sur lesquels on peut juger qu'on a atteint des objectifs en matière de gestion durable de ces déchets ? Voilà, donc on n'a pas évacué le sujet, bien sûr. Les hautes activités et les moyennes activités vie longue seront traitées dans le cadre des webinaires Cigéo. Et comme je le disais, ce sont des sujets qu'on pourra porter au débat, vous avez la plateforme participative qui permet d'aborder ces sujets, et de les porter au débat de manière publique, et de poser toutes les questions également sur cette plateforme.

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Nous avons encore une vingtaine de minutes ensemble pour répondre à vos questions sur les modalités, est-ce qu'il y a des gens qui souhaitent lever la main, poser des questions en direct ?

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

J'ai vu des questions dans le chat, j'en vois une qui est intéressante — enfin, qui est intéressante, je ne veux pas faire de sélection des questions, mais qui revient régulièrement dans les débats, c'est la question : est-ce qu'on a une cellule de vérification des propos sur la désinformation ? C'est-à-dire, alors, on peut donner beaucoup de noms à ce type de pratiques, le fact-checking pour utiliser un anglicisme bien inaccessible. Sinon, est-ce qu'on vérifie les données ? Alors, on a aujourd'hui testé plusieurs solutions sur plein de débats publics. Il y a eu des vérifications en direct, ce qui est très compliqué, parce que sur des sujets aussi complexes, en fait, la vérification n'est pas instantanée, c'est très difficile de la faire de manière instantanée. Donc, là, non, il n'y aura pas sur ce débat. Par contre, on pourra revenir sur des éléments en différé, voilà. Pour l'instant, on n'a pas trop d'idée de ce que ça va donner. On a des modalités de webinaire, où là, si des erreurs sont commises ou s'il y a de la désinformation sur certains acteurs, bien entendu, les autres pourront réagir en le disant. Mais pour l'instant, on n'est pas du tout sur une cellule de fact-checking. Ç'a été testé, c'est compliqué à mettre en œuvre, et sur ce débat spécifiquement, on n'a pas souhaité le faire.

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Merci, Julie. On a une question de Guillaume BLAVETTE, qui lève la main, qui va prendre la parole. Bonsoir, Guillaume.

M. Guillaume BLAVETTE, France Nature Environnement

Merci beaucoup. Bonjour à tous et toutes les membres de la CPDP et à monsieur le président de la CNDP. Oui, il y a une question qui est très présente en ce moment, c'est sur la caractérisation de l'uranium appauvri en tant que FAVL ou MAVL si jamais les exploitants ne pouvaient justifier du caractère de matière. C'est un enjeu très important au vu des volumes que ça représente. C'est une réflexion que nous devrions toutes et tous avoir collectivement, puisque ça impliquerait la construction d'installations d'entreposage, voire de stockage. Et donc, ce seraient des investissements. Il ne faut pas se voiler la face, on n'est pas sûr, et l'Autorisé de sûreté nucléaire la première, qu'on pourra réutiliser toutes ces masses d'uranium, et ce serait bien qu'on regarde les problèmes en face, même s'ils sont un peu techniques, j'en conviens. Et ce serait génial que le débat public laisse la place à cette question d'actualité depuis un groupe permanent d'experts qui a eu lieu au printemps dernier. Je vous remercie.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Alors, Guillaume BLAVETTE rentre déjà dans le vif de sujets qui sont relativement techniques. Je vais essayer, avec mes mots et mes connaissances, de faire une réponse. On a un webinaire, qui arrive, certes, en troisième, sur matières et déchets, parce que la plupart d'entre vous peut-être ne le savent pas : quelle est la distinction qu'on fait entre les deux ? Dans les deux cas, effectivement, on est sur des substances qui sont radioactives, et qui sont issues, souvent, de l'électronucléaire, mais pas que. Qu'est-ce qu'on appelle une matière ? La matière, ça va être ce qui va être potentiellement — je dis bien potentiellement, puisqu'aujourd'hui, on n'a pas de certitude — réutilisable. C'est-à-dire que ce sont des matières qu'on garde dans la perspective qu'un jour, on réussisse réellement à les réutiliser pour pallier justement de l'approvisionnement en uranium naturel. Aujourd'hui, ce sont des technologies qui

sont en mode recherche. Il y a eu plusieurs tentatives, notamment de réacteurs à neutrons rapides, mais là, on rentre déjà dans quelque chose de trop complexe. La question qui est posée, c'est effectivement : jusqu'à quand on garde ces matières avant de leur trouver une solution, ou pas ? Si on ne trouve pas de solution, est-ce qu'elles deviennent des déchets ? Et si elles deviennent des déchets, qu'est-ce qu'on en fait ? Est-ce qu'on les stocke ? Où ? Et là, ça pose effectivement des problèmes de quantité.

Monsieur BLAVETTE, j'espère ne pas avoir trahi votre propos.

M. Guillaume BLAVETTE, France Nature Environnement

Vous avez été parfaite, Madame la Présidente.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Donc, l'idée effectivement, c'est de traiter ce sujet à la fois dans déchets matières, mais pas que. En fait, quand on va parler de la Phipil, on pourra aussi être amené à parler de ces sujets-là. Et je reviens sur une autre question qui avait été posée, justement sur les inventaires, inventaires de référence, inventaires complémentaires, il y a des subtilités dans la comptabilisation des matières et des déchets radioactifs, et on rentrera effectivement dans les différents webinaires dans ces subtilités, et de manière assez transversale. C'est-à-dire qu'on ne va pas faire — ce n'est pas parce qu'on ne va parler que de déchets et matières qu'on ne va pas parler de Cigéo. Enfin, voilà, les choses sont assez perméables, et on va essayer de le faire de manière assez pédagogique, du mieux qu'on peut, avec ce sujet.

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Merci, Julie. Je rappelle que l'objectif de cette session de questions-réponses, c'est surtout de parler des thématiques des modalités. On a d'ailleurs deux questions qui se rejoignent un petit peu, qui ont été posées par deux personnes différentes : « dans quelle mesure le débat peut-il influencer les décideurs et les politiques ? », et « quel est l'impact concret de ces débats sur le futur PNGMDR ? Est-ce que si un consensus se dégage, cela va influencer la rédaction du prochain plan ? ».

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Alors, cette question-là, c'est la question qu'on a sur tous les débats publics, c'est-à-dire : est-ce qu'un débat public, c'est utile ? Bon, moi, je peux donner des chiffres. Dans 60 % des débats publics, la décision a été modifiée, ou le plan a été modifié, ou le projet a été modifié. Voilà. Donc, ça, ce sont les éléments.

Après, est-ce qu'on arrive à un consensus ? Un consensus, tout à l'heure, Marc PAPINUTTI a rappelé qu'on ne faisait pas du sondage. On n'est pas un institut de sondage, donc en fait, il n'y a jamais de consensus, et surtout pas sur un sujet comme ça. Il va y avoir des arguments. C'est ce qu'on va aller chercher. C'est-à-dire, vous êtes — effectivement, je vais prendre peut-être l'exemple qui vient d'être cité, vous vous dites « les matières, il y en a assez, maintenant ça fait plus de 50 ans qu'elles sont là et on n'en a rien fait, il faut que ça passe en déchets ». Bon, ça, c'est un avis, c'est un argument, pourquoi est-ce qu'il faudrait le faire, etc. ? On va argumenter autour de ça. Il y en a d'autres qui pensent qu'au contraire, il faut garder ces matières, on ne sait jamais ce qui peut arriver. Bon, voilà, l'avenir, on ne le connaît pas sur les approvisionnements en uranium. Ça peut être deux types d'avis qui vont émerger de ce débat. Eh bien, nous, on va faire un compte-rendu qui va rendre compte de ces différents arguments. Donc en fait, la manière dont la DGEC, qui est en charge de la rédaction du PNGMDR, va se saisir des différents arguments et aller voir ce qui va entre guillemets dans le sens de l'orientation qui a été pensée jusque-là, d'une ambition de gestion durable.

Mais là, j'ai envie de dire, ça fait peut-être une transition avec la suite. Nous allons avoir une petite présentation — alors, assez courte — de la DGEC. On ne voulait pas monopoliser sur la description du plan, parce qu'on va avoir les webinaires pour ça, mais au moins entendre la DGEC sur ce qu'elle attend de ce débat public. Et donc, du coup, ce sera à eux de dire effectivement comment ils entendent prendre en compte en tout cas ce qui se sera dit dans ce débat.

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Merci, Julie. Nous avons encore un quart d'heure ensemble, donc je vous invite à poser vos questions en live, lever la main et prendre la parole, ou sinon, continuer d'alimenter le chat, nous essayons de répondre à toutes vos questions. Donc, peut-être, levez la main. Oui, Monsieur SPAUTZ, de Greenpeace ? Bonsoir, Monsieur SPAUTZ.

M. Roger SPAUTZ, Greenpeace

Bonsoir. Bon, comme on a un peu de temps, donc ma question concerne notamment les informations qui seront publiées, aussi notamment dans le DMO. Déjà qu'il y a beaucoup de liens et de références sur différentes données sur les matières, les déchets, qui sont publiées par exemple par l'Andra, etc.,

sur les déchets produits, sur les matières qui sont stockées. Ce qui me manque un peu ou ce que je n'ai pas trouvé, c'est — je dis les matières en partie étrangères. Je m'explique. Il y a des importations d'uranium en France, qui vient de différents pays. On fabrique du combustible en France qui est destiné à des pays étrangers — par exemple, du combustible pour l'EPR à Taishan, en Chine, et fabriqué en France. Donc, il y a importation d'uranium, fabrication de combustible en France, exportation du combustible vers la Chine, et il y en a aussi vers d'autres pays, et je n'ai pas trouvé de données, des chiffres sur ces importations-exportations ou productions en France. Par contre, si on regarde par exemple en Allemagne, il y a le site de la base, donc c'est un ministère allemand, là, on voit par exemple combien de combustibles sont — combien de matières arrivent de différents pays, combien de combustible est fabriqué en Allemagne, et combien de combustible est exporté d'Allemagne vers d'autres pays en Europe, ou d'autres pays. Par exemple, on voit du combustible fabriqué à Lingen en Allemagne, qui est aussi exporté vers la France. Et donc, ça a aussi, notamment, je dirais, production de combustible, ça a aussi un impact, je dirais, sur les déchets qui sont produits lors de la production. Donc, est-ce qu'il y a quelque part des données qui sont publiées sur ce sujet ? Merci.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Alors, je vais essayer de vous répondre. Je rappelle que les modalités de composition de nos corpus documentaires, je pense que je l'ai dit, on n'est pas des spécialistes, pour autant on a fait 154 entretiens, et nous avons sollicités tous les membres du comité d'orientation du plan national de gestion des matières et déchets radioactifs pour leur demander s'ils avaient des documents qui leur semblaient pertinents à nous communiquer. Voilà. Je crois que Greenpeace fait partie de ce comité d'orientation, je ne crois pas me tromper en le disant.

Donc, nous, les corpus documentaires peuvent encore évoluer. Même s'ils sont en ligne, on est complètement, mais complètement ouvert à diffuser une information qui soit complète. Donc, sur ces — alors, il faut que ça concerne quand même les déchets et les matières radioactifs, donc si c'est du retraitement, voir comment ça rentre dedans. Mais effectivement, si vous avez, vous, des documents qui font état de ces mouvements internationaux, vous pouvez tout à fait nous communiquer les références de ces documents et on se fera un plaisir de compléter les corpus documentaires. Voilà. C'est un peu la manière dont on a fonctionné jusqu'à maintenant, on a essayé de coconstruire à la fois les modalités du débat, les questionnements qui se posaient, mais aussi les corpus documentaires. Donc, n'hésitez pas, si vous avez de la documentation dont vous vous dites « ça manque », nous, on est tout à fait prêts effectivement — sachant que les données internationales sur les mouvements de matières et déchets radioactifs, bon, ce n'est pas évident non plus d'y accéder.

Mais si vous avez, vous, en tout cas, des références, n'hésitez pas à nous les communiquer. Vous avez toutes les données qui sont disponibles pour nous contacter et nous transmettre ces documents. C'était Anne-Sophie FOURNIER, je crois, qui est donc une de l'équipe du secrétariat général, qui avait envoyé ce mail à tous les membres du comité d'orientation. Donc, n'hésitez pas, on complète.

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Merci, Julie. Alors, on a une question de quelqu'un qui s'appelle CHAP. On vous écoute.

M. CHAP

Je sais que ces sujets sont fort compliqués, et au fond, plus on a d'informations ou de connaissances, plus on peut donner un avis utile, je vais dire. Alors, sur ce point de vue, j'avais deux choses. Donc, j'ai envoyé un message disant qu'il serait utile que les gens sachent que les déchets que nous avons, c'est-à-dire l'uranium qui n'a pas été brûlé, eh bien nous avons sur le sol, et pas sous le sol, quelque chose comme 2 000 ans d'indépendance énergétique avec les surgénérateurs. Ce n'est pas assez souvent mentionné, parce qu'au moins, il faut le savoir. Je ne dis pas qu'il faut le faire, mais il faut au moins le savoir. Ça, c'est le premier point. Le second, c'est que pour la connaissance générale, souvent, moi, dans de petites conférences que je donne à des publics variés — lycéens, collégiens et autres — j'ai trois questions à leur poser, de telle façon à ce qu'ils connaissent un petit peu plus la radioactivité ambiante chez eux. Je ne sais pas si vous me donnez le temps, j'en ai pour 3 minutes, peut-être.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Je ferai juste un tout petit recadrage, excusez-moi, mais c'est que là, on est censé discuter des modalités, et là je pense qu'on est en train de rentrer dans une technicité qui va dépasser justement le niveau d'information dont on a besoin pour les comprendre. Je ne sais pas si c'est très clair, ce que je viens de dire, mais en gros, nous avons dans la salle une soixantaine d'étudiants qui ne connaissent pas encore le sujet, et là, les propos qu'on aborde sont très techniques, et j'ai peur qu'on perde un peu le sens. Là, on est vraiment sur les modalités du débat. Je préférerais qu'on se concentre sur les modalités, c'est-à-dire voilà, ce qu'on a imaginé, est-ce que ça va, ça ne va pas ? Les réunions, etc.

M. CHAP

Non, mais je comprends parfaitement votre point de vue, mais savoir — enfin, connaître un tout petit peu, pour tout un chacun, sa radioactivité corporelle, ou combien il y a d'atomes d'uranium, enfin de poids d'uranium dans son jardin, ou bien savoir qu'il y a du plutonium dans 1 kilo de terre de jardin, ce sont des questions très, très générales, et qui sont très utiles à connaître. Ça ne va pas déterminer, mais c'est quelque chose qui est dans l'entourage des gens et qui peut leur faire prendre conscience de ce qu'est la radioactivité. Parce que le sujet, évidemment, c'est la radioactivité, dans toute sa complexité.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci, en tout cas, pour cet éclairage. Je n'ai pas beaucoup de choses à rajouter, si ce n'est qu'on va essayer, nous, au maximum de donner de l'information, avec l'aide des experts — ce n'est pas nous qui allons porter cette information, mais en tout cas on va s'appuyer sur un certain nombre de personnes pour aborder ces sujets.

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Une question des Voix du Nucléaire, Monsieur Régis WEISSROCK. Alors, une question sur les modalités, s'il vous plaît. Vous êtes encore nombreux à lever la main, il nous reste à peu près 7 minutes.

M. Régis WEISSROCK, Les Voix du Nucléaire

Bonsoir. C'est totalement dans les modalités. On s'associe à ce que monsieur JAQUEMET de la SFEN a publié dans le chat. Il demande s'il y aura un fact-checking sur le corpus documentaire. Parce que ce seront quand même des documents qui seront publiés sur le site, donc logiquement qui doivent être solides et étayés, et on se demande si, par exemple, il y aura une relecture systématique de l'ASNR, ou de gens compétents, pour éviter des choses comme on l'avait vu avec l'IA du débat de Bugey qui propageait de la désinformation. Donc, est-ce qu'il y a un filet de sécurité sur le corpus documentaire ? Merci.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Je vous invite à le regarder, tout simplement. Globalement, on n'a pas fait — je ne vais pas dire qu'on n'a pas fait très original, mais, bon, on a essayé au maximum d'être sur des documents qui sont informatifs. On a des cartographies qui ont été publiées par certains acteurs, on a des publications, des modules pédagogiques de quelques minutes qui expliquent les choses. On a des documents qui sont globalement issus des acteurs en charge, je pense à l'Andra, notamment, donc je ne me vois pas vérifier en long, en large et en travers, en tout cas avec mes compétences ce que publie l'Andra. Voilà.

M. Régis WEISSROCK, Les Voix du Nucléaire

Oui, l'Andra, ça devrait aller.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Oui, voilà. Donc, bon, si vous estimez que l'Andra, ça devrait aller, il y a d'autres documents, je vous invite à les regarder. Si jamais il y a des documents qui posent problème, bien entendu, on nous alerte. Alors, il y a des documents qui sont aussi issus de certaines associations environnementales qu'on a trouvés pertinents. Notamment, justement, une cartographie — alors, je ne sais plus de quel acteur, je m'excuse — une cartographie de tous les équipements qui gèrent de la radioactivité en France. Voilà. On a des sources, globalement, sur lesquelles on est à peu près sûr de ce qu'on a publié. Voilà. Mais si jamais il y avait quelque part quelque chose qui pose problème et qui interroge, n'hésitez pas à nous alerter. Là encore, on est ouvert, bien entendu, à faire des modifications si jamais il y a un souci.

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Il s'agit de la carte de la CRIIRAD pour compléter ce que Julie vient de dire. On a encore trois questions, trois mains levées. Il nous reste à peu près 4 minutes. On va donner la parole à monsieur de SAGAZIN, d'EDF.

M. Henri LE MONIÈS de SAGAZAN, EDF

Deux questions sur l'organisation. Pourquoi le webinaire sur les déchets médicaux n'est pas ouvert par rapport aux autres ?

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Ce n'est pas un webinaire.

M. Henri LE MONIÈS de SAGAZAN, EDF

Oui, enfin, pourquoi il n'y a pas de webinaire sur les déchets médicaux ? Et puis, est-ce qu'on aura à un moment un retour de la DGEC sur les acquis du précédent plan ? Et puis également, d'ailleurs, les acquis du débat précédent.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Alors, je vais répondre à la première question et je laisserai la DGEC répondre à la seconde. Les déchets médicaux, c'est un sujet, en fait, qui est totalement nouveau dans le plan national de gestion des matières et déchets radioactifs. Donc, c'est un sujet qui n'était pas traité jusque-là dans ce plan. Donc, nous, on hérite d'un sujet non traité, totalement vierge, et le choix qu'on a fait sur ce débat public, eh bien c'est de travailler un atelier en présentiel, avec des professionnels, qui peuvent dans un premier temps nous donner quelques éclairages de base. C'est-à-dire où sont ces déchets, quels sont les volumes, combien de temps ils sont actifs, comment c'est géré aujourd'hui dans un hôpital, etc. Donc, j'entends que ça vous intéresse peut-être d'avoir les résultats. Donc ça, par contre, bien entendu, on va faire un compte-rendu de l'atelier, et il sera rendu public, comme tout ce qu'on va faire avec tous les publics. Mais on a préféré que — pour que l'atelier soit productif, on ne peut pas travailler à 300 personnes sur un atelier pour une découverte de sujets aussi spécialisés. Donc, effectivement, on a fait le choix de travailler avec des professionnels du secteur. Et on a quand même un peu de société civile dedans, je pense notamment à une de nos panélistes, qui est dans le secteur médical, et qu'on a intégrée à cet atelier de travail, justement pour apporter aussi des choses en termes de retour. On aura aussi des patients, on aura des proches, des familles, on aura des pharmaciens — enfin, voilà, j'ai envie de dire que ce sont des professionnels assez élargis quand même. Mais l'idée, c'était quand même de travailler en découverte de ce sujet, pour pouvoir au moins poser les bases nécessaires pour ensuite réfléchir à comment on peut les gérer.

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Pardon, Julie ?

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Non, je disais que la DGEC répondra à l'articulation entre le plan numéro 5 et le plan numéro 6, pour lequel nous animons ce débat, et fera éventuellement, alors, un retour — je peux déjà faire, moi, un microretour sur le débat de 2019, c'est que par exemple le comité d'orientation du plan, donc ce fameux comité d'orientation du PMNGMDR dont j'ai parlé précédemment, c'est une émanation du débat public de 2019. Voilà, c'est quelque chose qui a été créé suite au débat public pour créer de la transversalité. Donc, il y a 80 membres d'horizons assez variés dans ce comité d'orientation.

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Merci, Julie. Je vais donner la parole à Louiliam CLOT.

M. Louiliam CLOT, Doctorant

Bonsoir. Alors, intéressant que comme il y a marqué « doctorant », donc étudiant, on m'appelle par mon prénom, et je n'ai pas droit à monsieur machin, bref, par rapport aux personnes précédentes. Bref. J'avais une petite question, j'espère qu'elle n'est pas forcément hors sujet, mais je n'ai pas eu de réponse sur le chat : quelle est l'influence mutuelle entre le PNGMDR et la PPE ? Je sais que la PPE — donc, le plan pluriannuel de l'énergie – outre le fait que c'est compliqué quand change de gouvernement toutes les semaines, mais mettons qu'il y ait une PPE qui soit élaborée à la fin de l'année, ce que l'on espère tous, est-ce qu'il y a une influence mutuelle entre du coup la PPE sur le PNGMDR et réciproque, du PNGMDR sur l'élaboration de la PPE ? Puisque finalement, si on décide de construire de nouveaux EPR ou potentiellement de relancer une quatrième génération, ça va impliquer directement les matières et les déchets produits, et donc le PNGMDR. J'espère que la question n'est pas hors sujet, mais, voilà, c'était une question que je me posais. Merci beaucoup.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur CLOT. Donc, du coup, cette question, elle est tout à fait pertinente, puisque c'est l'objet du premier webinaire qu'on va organiser la semaine prochaine. C'est-à-dire : quel est le lien entre les orientations de la politique énergétique en France et quels sont les impacts sur le plan national de gestion des matières et déchets radioactifs ? Donc, voilà, là, j'ai envie de vous dire : venez à ce webinaire la semaine prochaine, puisque c'est exactement le sujet qu'on va aborder. Aujourd'hui, on a un projet de PPE, on a des orientations qui ont été fixées par le Conseil de politique nucléaire, qui sont assez claires sur une relance du nucléaire. Pour autant, vous avez raison, on ne dispose pas encore du document, et on peut espérer que ce document soit publié peut-être dans les prochaines semaines ou dans les prochains mois, et peut-être même en cours de débat. Nous, si vous voulez, quand on n'a pas de document-cadre de ce type, le débat est ouvert, c'est-à-dire que toutes les options sont possibles. Et j'ai envie de dire que pour un débat public, c'est quelque chose d'assez confortable. Voilà.

Donc, aujourd'hui, on travaille sans. Si venaient à se confirmer les orientations pressenties, eh bien on travaillera avec, mais pour le moment, toutes les options sont ouvertes pour nous, et donc tous les débats restent permis. Voilà.

Je pense qu'on va être obligé de…

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Il reste une question d'un monsieur qui lève la main depuis longtemps. Et Monsieur CLOT, pardon, je n'avais pas vu votre titre à côté, c'est pour ça que je ne l'ai pas précisé, mais je l'aurais fait volontiers sinon. Donc, doctorant CNRS. Voilà. Monsieur HATZ, qui avait fait preuve de patience, donc c'est la dernière question.

M. André HATZ, Stop Fessenheim

Merci. Je me présente : je suis le président de l'association Stop Fessenheim. J'ai l'avantage de participer à la totalité du débat public sur le technocentre. Débat public qui avait été demandé par EDF, et dont nous constatons maintenant in fine qu'EDF ne tient pas compte des recommandations qui ont été faites par la CNDP. Donc, je me pose la question de l'articulation entre le débat qui a eu lieu sur le technocentre et ce nouveau débat que vous ouvrez aujourd'hui, puisque notamment le sujet des très faibles activités va être traité. Merci beaucoup.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Tout à fait. Alors, pour resituer, pour ceux qui ne seraient pas au courant, effectivement, EDF a saisi la CNDP pour un projet de technocentre qui vise à recycler des métaux radioactifs pour les réinjecter — voilà, pour les réutiliser. Ce débat public a eu lieu, on ne va pas refaire tout le débat, mais pour autant, la gestion des très faibles activités est un sujet qu'on va traiter dans le webinaire qui aura lieu le 28 octobre. Et il sera évidemment tout à fait possible, et souhaitable même de réintervenir sur ce qu'on en pense, justement, de ce recyclage de certaines substances, matières ou déchets qui sont de très faible activité, sur lequel il y a des interrogations. On fera des comparaisons, tout à l'heure il était question d'international, on fera aussi des comparaisons avec ce qui se fait en Belgique, on fera témoigner l'ASNR belge — enfin, l'équivalent de l'ASNR en Belgique. Voilà, donc, les questions restent ouvertes, même si, bien entendu, ce n'est pas le débat public sur le PNGMDR qui va remettre en cause ou pas le technocentre de Fessenheim.

Et je précise à ce sujet que la Commission nationale du débat public anime les débats, fait son compte-rendu, le maître d'ouvrage donne sa réponse à ce compte-rendu, sur les recommandations qu'on fait, et on émet un avis, enfin le président émet un avis sur la qualité de ces réponses. Voilà. Et nous, ensuite, ça s'arrête là. C'est comme ça, c'est le Code de l'environnement, ce sont nos contraintes à nous, mais en tout cas, voilà, on a au moins, je dirais, à la fois des modifications qui sont faites sur certains projets, et sur la majeure partie, et au-delà de ça de l'information qui circule sur des sujets qui nous concernent tous.

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup pour cette séance de questions-réponses sur les modalités du débat. Monsieur DE SAGAZAN, d'EDF, je vois que vous avez la main levée, mais on ne va pas refaire un débat, ce soir en tout cas, on aura l'occasion d'échanger, on a encore plusieurs rencontres en ligne ensemble.

Je pense qu'il est temps de passer sur la deuxième partie de notre réunion, qui va être un temps de présentation de la DGEC — donc, de la Direction générale de l'énergie et du climat — qui va être faite par Guillaume BOUYT, qui est sous-directeur de l'industrie nucléaire à la DGEC. Monsieur BOUYT, vous avez la parole pour une quinzaine de minutes.

M. Guillaume BOUYT, DGEC

Merci, et bonsoir à toutes et à tous. Merci à tous de vous intéresser à ce sujet des matières et des déchets radioactifs, qui nous concerne tous. Et l'enjeu effectivement de ce débat public pour la Direction générale de l'énergie et du climat, qui en est le maître d'ouvrage, et vous avez été très nombreux à le reconnaître au moment du questionnaire d'ouverture — l'enjeu pour nous, c'est de rendre ce sujet le plus concret possible, le plus opérationnel possible.

Peut-être quelques mots sur qui on est. Donc, la Direction générale de l'énergie et du climat, c'est une direction générale d'administration centrale au service du gouvernement, qui est chargée d'élaborer et de mettre en œuvre la politique publique en matière d'énergie et de climat, avec une vision intégrée, de telle sorte que notre politique énergétique soit cohérente et soit au service de nos objectifs climatiques. Alors, vous avez ici, sur le transparent, quelques sujets parmi ceux qui structurent nos travaux. Évidemment, on y pense tous, la production, la production d'énergie au sens large d'ailleurs, et pas seulement d'électricité. L'enjeu, c'est que cette énergie soit bas carbone. Il y a effectivement la

distribution de l'électricité jusqu'aux foyers et aux industries. Il y a vraiment un enjeu de consommation aussi, au-delà de la production, et la direction s'attache à défendre les mesures d'efficacité énergétique, de sobriété énergétique, pour décroître, pour diminuer notre consommation dans des proportions qui doivent être élevées dans les années qui viennent. En matière climatique, l'un des points focaux de nos politiques, c'est de préparer les politiques d'adaptation au changement climatique, et on est également chargé des politiques de qualité de l'air, et de manière cohérente de celles des émissions et de la sécurité des véhicules. Donc, voilà un portrait en quelques mots.

Et donc, on peut progresser dans la présentation pour se focaliser cette fois-ci sur le sujet qui nous occupe aujourd'hui : le plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs. Le présenter peut-être très rapidement, c'est une démarche administrative, un outil de pilotage qui est vraiment l'échelon opérationnel de planification pour la mise en œuvre des objectifs que fixe la loi en matière de gestion des matières et des déchets radioactifs. C'est d'ailleurs la loi qui institue ce plan depuis les années 2006, il y a une loi de programmation qui a été votée en 2006 sur les matières et les déchets radioactifs. Auparavant, il y avait eu déjà dans les années 90 une loi importante pour préparer la gestion en particulier des déchets de haute activité et de moyenne activité à vie longue, dont on a parlé, qui sont ceux qui sont les plus radioactifs. Et donc, on s'inscrit dans cet historique, avec depuis les années 2006 une périodicité, tous les 5 ans, de mise à jour de la planification du gouvernement pour la gestion des matières et des déchets radioactifs. L'enjeu, c'est de compléter et de s'améliorer d'édition en édition, de s'adapter aussi aux évolutions de politiques énergétiques — et j'en profite pour confirmer, en écho à une question qui a été soulevée par monsieur CLOT, qu'effectivement, l'un des enjeux, c'est que notre politique de gestion des matières et des déchets radioactifs, elle soit résiliente aux évolutions éventuelles de politiques énergétiques.

Je ne vais pas passer dans le détail chacun des apports des éditions successives du plan, mais peut-être mentionner en particulier l'évolution en fait de maîtrise d'ouvrage du plan qui est intervenue à l'occasion de la dernière édition, donc la cinquième, qui est actuellement en cours d'application, et qui a vu dans une double maîtrise d'ouvrage partagée entre l'ASN à l'époque et le ministère chargé de l'énergie le seul portage par le gouvernement, et donc en la personne du ministre chargé de l'énergie, dès lors en fait que l'ASN, aujourd'hui l'ASNR — donc, Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection — est investie dans le contrôle en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection, de la mise en œuvre du plan. Et donc, à l'issue d'un examen en fait par les pairs au niveau international de l'ASNR, de l'ASN à l'époque, il y a eu une recommandation selon laquelle il était plus clair que seul le gouvernement porte la maîtrise d'ouvrage du plan en matière de politique énergétique, puisqu'on s'occupe de la production d'électricité, mais aussi de tous les procédés et les processus qui y concourent, et donc en particulier la gestion des matières et des déchets radioactifs. Donc, que le gouvernement soit en tant que tel l'unique maître d'ouvrage de ce plan. Donc, ça, c'est pour faire écho à la première question.

Donc, là, l'enjeu, c'est effectivement, sur la base des orientations, et du débat public qui s'est déroulé déjà pour l'élaboration de la précédente édition, de la mettre à jour tout en tenant compte des évolutions, en particulier en matière de politique énergétique. Il y avait eu un travail très approfondi qui s'était poursuivi pour la préparation du plan précédent, Julie DUMONT l'a mentionné, ce plan et le débat public qui l'avait précédé ont donné lieu à la mise en œuvre maintenant d'une gouvernance rénovée du plan, avec une commission d'orientation. C'est l'un des apports du débat public précédent. Je ne doute pas que le débat public qui s'ouvre aujourd'hui sera l'occasion d'identifier des apports également pour la prochaine édition. Peut-être dire aussi, en matière de méthode, qu'on préfère avoir, et c'est plus efficace aussi, le débat public avant l'élaboration précise du plan et sa rédaction elle-même. Et donc, on pourra pleinement tenir compte de tout le retour, qui est particulièrement riche, d'un débat public. C'est l'enjeu de nos travaux jusqu'en février.

Alors, peut-être quelques éléments maintenant sur les différents acteurs de la politique de gestion des matières et des déchets radioactifs. J'ai beaucoup parlé de la DGEC, qui est donc maître d'ouvrage du plan, elle n'en est en fait que l'interprète, l'interprète de décisions et d'orientations politiques qui sont définies par la loi, et donc essentiellement par le Parlement, parfois sur proposition du gouvernement. J'ai mentionné quelques-unes des lois qui ont structuré d'une part les objectifs sur le fond, et puis aussi la méthode, puisque je l'ai dit, ce sont ces lois qui fixent et qui instituent le plan national comme outil opérationnel. On doit aussi mentionner, et je l'ai dit, c'est un des apports, ça s'est enrichi au fur et à mesure, la gouvernance du plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs, j'ai dit qu'il associe donc une commission d'orientation qui regroupe des acteurs de la société civile qui ont dans l'objectif d'éclairer les objectifs politiques du plan, de manière globale. Il y a également l'ASNR qui conserve un rôle dans la gouvernance du plan ; même si elle n'est plus en tant que tel maître d'ouvrage, elle reste étroitement associée en particulier au comité technique, qui examine la mise en œuvre du plan et chacun des livrables qui sont identifiés. Le plan lui-même, effectivement, il a donc la forme d'un document, qu'on tâche de rendre le plus synthétique, le plus opérationnel possible, qui est lisible. Il

prend aussi la forme d'un arrêté et d'un décret qui rendent ses prescriptions applicables. Et donc, la gouvernance du plan, à la fois elle alimente l'élaboration du plan, mais elle suit aussi la mise en œuvre du plan, dans un exercice d'ailleurs un peu parallèle, puisque la mise en œuvre du plan actuel est concomitante avec la préparation du plan à venir.

Alors, qui est chargé de mettre en œuvre le plan ? Ce sont essentiellement les producteurs de déchets, les exploitants, qu'on voit dans le cercle rouge, essentiellement EDF, le CEA, Orano, et l'Andra qui est l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs, qui en particulier est l'exploitant des centres de stockage de déchets et qui aussi prépare, on en a parlé un peu, le projet de stockage des déchets de haute activité et de moyenne activité à vie longue, qui s'appelle Cigéo. On y reviendra à l'occasion d'un séminaire. Donc, ça, ce sont vraiment les acteurs industriels et opérationnels du plan. Ils peuvent s'appuyer sur à la fois l'expertise du CEA et de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection, en sachant que l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection, elle a également, et je l'ai déjà mentionné, un rôle de contrôle en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection, que les dispositions du plan sont mises en œuvre de façon respectueuse évidemment des règles de sûreté nucléaire, de radioprotection, mais aussi en matière de protection de l'environnement et de réduction des inconvénients. De manière plus large, au-delà de l'ASN, et juste je termine sur le transparent précédent, il y a également une évaluation et un contrôle, au-delà du contrôle strictement régalien, qui est également assuré par le Haut Comité à la transparence et l'information en matière de sécurité nucléaire, la Commission nationale d'évaluation, qui travaille en particulier en lien avec le Parlement, et l'Office parlementaire lui-même d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, qui est quelque part une courroie de transmission et un lieu de débat et d'expertise au contact direct du Parlement. L'Autorité environnementale rend également, comme l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection d'ailleurs, un avis sur le plan. Et donc, le premier projet de plan est soumis à ces avis, et il est enrichi en en tenant compte. Donc, voilà ce que je souhaitais dire sur les acteurs.

Peut-être quelques éléments, mais très rapides, sur le dossier du maître d'ouvrage lui-même, donc qu'on a publié et qui a été évoqué un peu plus tôt dans la réunion. Vous le trouvez évidemment en ligne. L'enjeu, nous, on a souhaité qu'il soit le plus synthétique possible, dans la mesure où par ailleurs, il y a un site plus technique de référence auquel vous pouvez accéder, qui s'appelle « plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs », qui est davantage une référence technique de tout l'état de l'art, à la fois de ce qui a été fait dans les précédents plans et puis des dispositions applicables, et de l'état aussi, un peu une photographie de l'inventaire des déchets, de la manière dont on s'en occupe, des matières également. Et le dossier lui-même, on a privilégié une présentation la plus synthétique possible pour ensuite s'attacher à la présentation des questions sur lesquelles en particulier on souhaite recueillir votre contribution. Je ne les discuterai pas toutes, parce que ça nous entraînerait trop loin, et chacun des webinaires, chacune des réunions physiques qui ont été évoqués par la CPDP permettront de rentrer dans ces sujets. Je voudrais juste en mentionner deux en particulier.

Le premier, la première question, qui nous intéresse tout particulièrement à la DGEC, c'est : comment intéresser la société dans son ensemble à la gestion des matières des déchets radioactifs ? On voit, et c'est l'une des richesses de ce sujet, la contribution d'experts, qui est très importante, ils sont associés d'ailleurs pour certains à la commission d'orientation. Voilà, on s'appuie sur leur contribution, qui est de très grande qualité. Et au-delà, il y a vraiment l'enjeu de porter le débat auprès des personnes qui sont peut-être moins expertes, et qui ont néanmoins, et on en est sûr, beaucoup de choses à dire. L'enjeu, c'est de les toucher. Et on a fait le constat, c'est l'une des conclusions des précédents débats, des précédents exercices d'élaboration du plan, qu'on a sans doute des progrès encore à faire. Et donc, quelque part, on a un peu un métadébat, ou disons une question de méthode pour vous solliciter sur quels sont les outils qui vous paraissent les plus efficaces pour que ce débat soit complètement approprié, de façon très large dans la société. Et que d'ailleurs, pour le prochain plan, on puisse mettre en œuvre les outils qui vous auront paru les plus pertinents. Ça, c'est une première question.

Et puis, la deuxième sur laquelle je souhaite dire un mot en particulier, et ça fait écho effectivement à la question qui a été soulevée par monsieur CLOT, ça fait écho aussi à l'actualité politique en matière énergétique. On voit bien qu'il y a des orientations qui peuvent évoluer en matière de politique énergétique, et il y a vraiment un enjeu à ce que la gestion des matières et des déchets radioactifs puisse être résiliente à ces évolutions. On a déjà eu un travail sur ce thème à l'occasion du précédent plan, mais on souhaite encore l'approfondir, et discuter autant que possible, dans l'état de maturité actuel des orientations, qui sont encore à confirmer dans leurs détails — il y a des projets, projets de nouveaux réacteurs de type EPR2, nouveaux réacteurs nucléaires, il y a également des orientations tendant à poursuivre la mise en œuvre de la politique de valorisation et de retraitement des combustibles usés, avec des projets industriels. Et donc, on souhaite discuter autant que possible ces sujets un peu dans un mode où ces évolutions sont possibles, il faut les préparer, et en même temps elles ne sont pas encore complètement affermies dans leurs détails. Donc, ça, c'est aussi l'un des enjeux de résilience du plan par rapport à de possibles évolutions de la politique énergétique.

Et donc, peut-être pour conclure, redire que le débat, il a vocation à nourrir nos travaux. Le plan, à ce stade, évidemment on a des idées qui nous ont permis de lister les questions, mais on n'a pas rédigé le plan. Et donc, ça, c'est en méthode, je pense, une possibilité vraiment d'intégrer tous les retours qu'on se donne. Et le retour d'expérience, c'est que c'est le plus efficace. Évidemment, on s'appuiera aussi sur les travaux de la gouvernance, du comité d'orientation, mais en particulier sur les retours directs du débat. L'enjeu pour nous de ce débat, c'est d'encore renforcer la transparence sur ces sujets, de favoriser leur appropriation la plus large possible pour améliorer la gestion des matières et des déchets radioactifs et enrichir notre planification au regard des enjeux qui nous attendent.

Je vous remercie beaucoup. Et donc, on est évidemment à votre disposition pour poursuivre le dialogue, soit aujourd'hui, soit à l'occasion de chacune des réunions qui nous permettront de travailler ensemble. Merci beaucoup.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Et sur la plateforme participative…

M. Guillaume BOUYT, DGEC

Tout à fait, en réponse aux questions que vous poserez. Et d'ailleurs, on a l'enjeu du délai de trois semaines qu'on a bien pris en compte.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Deux semaines.

M. Guillaume BOUYT, DGEC

Au plus. Si on peut plus vite, on le fera.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup.

M. Guillaume BOUYT, DGEC

Merci à vous.

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur BOUYT. Nous allons maintenant passer à la contribution du groupe citoyen, et je vais donner la parole à Véronique MOREL, membre de l'équipe du débat. Véronique, tu as la parole.

Mme Véronique MOREL, membre de la Commission particulière du débat public

Rebonsoir à toutes et tous. Nous accueillons ce soir trois représentants du groupe citoyen, qui a travaillé avec nous déjà un premier weekend, comme je vous l'indiquais tout à l'heure : Alexia, Fazilat et Romain. Alors, je crois que Fazilat a eu une contrainte, comme on a un tout petit peu dépassé le temps, à peine, mais pour elle, c'était assez minuté ce soir en termes d'emploi du temps, donc je ne pense pas qu'elle pourra contribuer. Mais nous aurons au moins Alexia et Romain, qui vont nous présenter — sur la page suivante, on va les laisser bien sûr libres de leur expression, ils vont se présenter, ils vont nous expliquer comment ils ont travaillé sur ce premier weekend, et leurs premières idées et questions. Alors, je ne sais pas si c'est Romain ou Alexia qui va commencer…

Mme Alexia, membre du groupe citoyen

Je vais prendre la parole en premier. Bonjour à toutes et à tous. Je m'appelle Alexia, je viens de la région Lyonnaise pour ma part. Quand on m'a appelée pour me proposer de participer à ce débat public, j'ai trouvé très intéressant de pouvoir y consacrer du temps, car c'est un sujet qui est très flou pour moi, et dont je n'avais que des connaissances très limitées. Et je me suis dit que ça ne pouvait qu'être enrichissant — et effectivement, ç'a été le cas. Nous nous sommes retrouvés sur Paris le dernier weekend de septembre, avec 19 autres personnes. On était issus de toute la France. Et donc, on a fait des groupes de travail sur deux demi-journées, et on a pris le DMO en main et on a étudié, on a fait un travail dessus.

Donc, on a pleinement investi ce document dès le départ, et effectivement, beaucoup de questionnements et de besoins de clarifications sont ressortis de cette lecture. Aujourd'hui, on est là aussi pour se faire un peu entendre, et faire remonter des points et des interrogations qui sont effectivement ressortis de ce weekend. Après une première lecture, on a été interpellés par le contenu du dossier du maître d'ouvrage, et son accessibilité. Effectivement, il nous a fallu des explications complémentaires pour mieux comprendre le sujet. Nous nous sommes interrogés sur les raisons pour lesquelles certains éléments n'étaient pas clairs, voire flous ou manquants. Et cela nous a permis de formuler des recommandations afin d'améliorer l'accessibilité du document. Effectivement, on a relevé

plusieurs petits points sur l'accessibilité du document, comme des tournures ou des longueurs de phrases — on a l'exemple d'une ou deux questions qui sont sur 6-7 lignes. Donc, c'est difficilement compréhensible. La qualité et l'absence de certains schémas qui pourraient nous aider à une meilleure compréhension. Et l'ajout d'éléments de comparaison, pour rendre les choses plus claires ; on nous parle de milliers de mètres cubes, mais quand on est simple citoyen, des milliers de mètres cubes, ça ne nous parle pas du tout, alors que si on prend des exemples plus concrets – Tour Eiffel, piscine olympique, peu importe, quelque chose qui parle vraiment à tout le monde — ça pourrait nous aider à avoir plus de notion de ces quantités qui sont mentionnées dans le DMO. Et enfin, notre interrogation réside dans le fait de savoir pourquoi faire un document difficilement accessible par tous, et qui reste tout de même assez flou. Voilà pour mes remontées.

Mme Véronique MOREL, membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup, Alexia. Est-ce que Romain est là pour témoigner à son tour ?

M. Romain, membre du groupe citoyen

Alors, je suis tout à fait là, mais il n'y aura pas de caméra, suite à des raisons professionnelles. Pour moi, quand j'ai pris le document en main, la première chose que j'ai regardée, c'est chercher dans les annexes un historique des actions qui ont été faites — et vous savez quoi ? Je ne les ai pas trouvées. C'est un truc qui, je trouve, manque énormément, parce que du coup on part sur un sujet tout neuf en fait, tout vierge. Donc, même s'il y a eu des actions derrière, on ne sait pas ce qui a été fait, ce qui a été proposé, ce que je trouve très dommage. Et ce serait un point à rajouter pour les prochains, que toutes les actions qui ont été faites, proposées ou autres, soient mises, et qu'on voit un état, voire même un diagramme ou une frise, je dirais, historique, de temps, pour savoir après, telle action a été prise, elle va être réalisée dans deux ans, ou un truc comme ça. Mais bon, au moins qu'on ait un suivi, qu'on voie les actions qui ont été faites, et on voit pourquoi ç'a avancé. Et après, on voit aussi une histoire des actions qui ont été réalisées et les actions qui n'ont pas été réalisées, ou refusées, et pourquoi. Parce que si on remonte, par exemple, une année qui a été réalisée et que l'année qui suit, ou 6 ans après, je crois que c'est, qui suit, on remonte le même problème et qu'on repropose la même action, si avant on a dit qu'elle avait été réalisée, pourquoi on doit la reproposer ? Voilà, c'est un suivi qui, je trouve, manque énormément à ce dossier.

Voilà, je crois que j'ai un peu fait le tour de ce que je voulais dire.

Mme Véronique MOREL, membre de la Commission particulière du débat public

Super, merci beaucoup à tous les deux. Et comme ça vous a été indiqué dans le chat, on vous a remis le lien vers leurs premières contributions, donc de ces 20 personnes qui ont travaillé deux jours complets sur le sujet du dossier du projet. Donc, on vous incite vraiment à télécharger et à lire cette contribution, qui témoigne de ce que le groupe a compris, ce qu'il n'a pas compris, ce qui est surprenant, ce qui manque, et puis les premières idées et les questions. C'est vraiment un guide de lecture et d'étonnement très intéressant. Voilà. Merci en tout cas, Alexia et Romain.

Mme Alexia, membre du groupe citoyen

Merci à vous.

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup pour votre présentation. Je vais redonner la parole à Julie DUMONT, qui va nous présenter la partie suivante, en tout cas la troisième étape de notre rencontre de ce soir.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Bon, eh bien en tout cas, je remercie les membres du panel, qui ont eu le courage d'intervenir, parce que ce n'est pas facile quand on n'est pas ni dans le milieu ni habitué forcément à prendre la parole en public. C'est un exercice difficile, donc merci à eux. Merci également à la DGEC pour sa présentation, et notamment le respect du timing, ce qui nous permet d'être dans les temps.

Nous allons procéder maintenant à des ateliers. Donc, les ateliers, ça va être — donc, techniquement, ne vous inquiétez pas, vous allez être télétransportés dans une salle. On a fait un tri aléatoire, donc c'est Zoom qui décide de là où vous irez. Vous allez vous retrouver donc sur une thématique parmi les neuf, et l'idée, ça va être de travailler sur une quescussion. Alors, qu'est-ce que c'est, une quescussion ? Eh bien, c'est un mélange entre une discussion et un questionnement. Et donc, c'est une phase de travail où on peut poser des questions sur le sujet sur lequel vous allez être mobilisés. Ce qui permettra pour nous, équipe du débat, de vérifier que dans la préparation de nos webinaires, on a bien abordé toutes les questions qui se posaient. Il n'y a pas de questions bêtes — bien au contraire, j'ai envie de dire, ce sont les questions parfois les plus naïves, à côté desquelles on pourrait passer à force d'avoir trop entre guillemets le nez dans le guidon. Voilà, donc c'est un atelier très simple : vous devez juste

poser des questions. Alors, les experts, merci de ne pas y répondre, je sais que vous allez être tentés de le faire, mais je vous demanderai simplement d'être là et éventuellement de poser des questions qui n'auraient pas été posées, puisqu'il y a des questions parfois plus complexes aussi qui peuvent tout à fait être pertinentes. Donc, vous allez vous retrouver sur l'un des thèmes. Donc, vous allez avoir dans chaque salle un animateur qui va vous représenter la thématique et les règles de travail, qui sont bien entendu du dialogue, de l'écoute, comme elles ont été déjà présentées par Vanessa en ce début de webinaire.

Et je remercie également toutes les contributions que j'ai vu passer sur le chat, que j'ai vu passer rapidement — c'est très difficile pour nous de suivre à la fois les propos et le chat, j'avoue que… voilà, j'ai essayé de répondre à quelques questions, il y a des remarques qui sont très pertinentes aussi sur les débats publics autour des politiques énergétiques — voilà, je ne les ai pas loupées, mais on va y répondre. Alors, ce que je vous propose vraiment, c'est d'utiliser cette plateforme participative qui est à votre disposition pour déposer vos questions, les rendre publiques, rendre publiques également les réponses qui seront formulées soit par la DGEC, soit par les équipes du débat. Si jamais vous avez des questions sur les modalités, c'est nous qui y répondrons. Si vous avez des questions plus techniques, eh bien c'est la DGEC qui se chargera de coordonner l'ensemble des acteurs, que ce soit l'Andra, l'ASNR, etc., pour apporter les réponses les plus précises possibles à tous les questionnements que vous avez.

Donc, je vais laisser les équipes techniques nous télétransporter dans les salles. Peut-être, juste nous rappeler combien de temps on a ? Pareil, on a un groupe WhatsApp, je ne suis rien du tout sur…

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Nous avons 30 minutes.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Voilà, donc en 30 minutes, le but, c'est d'avoir listé toutes les questions auxquelles les webinaires devront répondre. Et donc, vous allez être sur une thématique, on verra laquelle, c'est un peu plouf-plouf, c'est du hasard, mais ça permettra quand même d'aborder tous ces sujets. Voilà. Donc, je laisse les choses se faire techniquement.

Transfert des participants au sein de plusieurs ateliers

M. Luc MARTIN, membre de la Commission particulière du débat public

On est revenu dans la salle principale.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

On est dans la salle principale, ça y est. Ça ne se voit pas, mais on est déjà 40 dans cette salle.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Je crois que tout le monde est là. J'entends tous mes collègues, j'entends Marie-Céline, j'entends Paul, j'entends Georgette…

Intervenante non identifiée

C'était vraiment trop court par rapport — enfin, le temps d'exprimer la question et de la noter… vraiment, c'est court.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

C'était long, nous. On est vraiment arrivés au bout, nous.

Intervenante non identifiée

Alors, pour nous, c'était très, très court, oui.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Bon. On ne va pas faire le débrief maintenant, parce que là, on a 115 personnes qui attendent de pouvoir aller manger. Donc, du coup, je crois qu'on a un tirage au sort des ateliers qui vont restituer — c'est bien ça, Vanessa ?

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Oui, tout à fait. Donc, nous allons laisser l'équipe technique — qu'on remercie d'ailleurs de nous avoir assistés pendant cette rencontre — nous faire le tirage au sort, et nous donner le groupe qui va intervenir en premier.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

OK. Donc, le chat est toujours là, je vois quelqu'un qui dit « dommage d'avoir perdu le chat précédent », mais on a le chat — alors, on a le chat, pas des sous-groupes, mais on a le chat général.

M. Jean-Luc

C'est Jean-Luc. Non, je pensais surtout au chat d'avant, avant les sous-groupes. Parce qu'en fait, il y avait des sujets qui étaient intéressants…

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Oui, mais ils sont dedans, il est là. Si vous remontez, vous allez tout voir.

M. Jean-Luc

Pour l'instant, je ne le voyais pas, d'accord. OK, merci.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Tout est là.

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Bon, on va donner — alors, du coup, la parole va être donnée à Marie-Céline BATTESTI pour la restitution du groupe PPE.

Mme Marie-Céline BATTESTI, membre de la Commission particulière du débat public

Alors, c'est nous, très bien. Donc, ce groupe sur la PPE et le PNGMDR, qui doit notamment nous permettre de bien préparer et d'affiner ce qu'on est en train de construire pour le webinaire du 21 octobre sur le sujet, il y a un certain nombre de questions qui ont émergées. Notamment, enfin, une question qui paraît être un préambule, c'est : comment aborder la question alors que la PPE n'est pas validée ? D'autres questions ont été abordées, notamment sur le lien entre la politique économique, les besoins en énergie et notamment en électricité, et finalement comment le public est-il en capacité aujourd'hui à travers le débat d'intervenir sur ces choix et ces décisions ? Une question aussi : comment le public, comment les citoyens peuvent être en mesure d'apporter des solutions nouvelles ou d'autres solutions aux options qui sont aujourd'hui envisagées par les services de l'État ?

Une question aussi sur le fond : est-ce que finalement, la décroissance peut être quelque chose qui peut être évoqué au sein du débat sur le PNGMDR ? Décroissance du coup en lien avec une nécessité moindre d'électricité, et donc peut-être une production moindre nucléaire. Et finalement, est-ce qu'il y a des solutions techniques aujourd'hui qui existent, et est-ce qu'il y a par exemple des réacteurs ou des types de réacteurs nucléaires qui produisent moins de déchets ou qui produisent de façon mixte, peut-être aussi qui permettent de produire de l'énergie ou de la chaleur.

Donc, on était sur toutes ces questions. Mais c'est vrai qu'il y a quand même cette question centrale de comment le public est capable d'intervenir sur ces sujets, entre notamment la programmation pluriannuelle de l'énergie et le PNGMDR. Est-ce que le public est en capacité d'apporter de nouvelles solutions techniques ou de réorienter certains choix qui sont faits en matière énergétique à travers ce débat ?

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Merci, Marie-Céline. On va écouter maintenant Claire MORAND, qui va nous faire une restitution de son atelier sur la phase pilote de Cigéo — industrielle pilote, pardon.

Mme Claire MORAND, membre de la Commission particulière du débat public

Alors, pour nous, ç'a été très, très court. Il y a eu beaucoup, beaucoup de questions. Donc, le sujet était effectivement le projet Cigéo, qui est le projet d'enfouissement profond, à 500 mètres de profondeur, des déchets les plus radioactifs, et la phase industrielle pilote, qui serait la phase de démarrage du projet Cigéo s'il était autorisé. Donc, il y a des questions qui ont porté sur le contour de cette phase industrielle pilote, donc : est-ce qu'il y aura une phase d'arrêt ? Comment faire en sorte, pour qu'il y ait une phase d'arrêt du stockage des colis à la fin de la phase industrielle pilote, pendant que le dossier de retour d'expérience de cette phase sera expertisé ? Des questions également sur – alors, si on est toujours sur le contour de la phase industrielle pilote : quels sont les paramètres qui seront suivis pendant la phase industrielle pilote, pour voir si on a atteint ou non l'objectif ? Comment ces informations seront communiquées dans la plus grande transparence ? Et si on reste sur cette question de transparence et d'association du public ou des parties prenantes, est-ce que les parties prenantes auront la possibilité de participer à la validation des critères de réussite ? Comment ils seront associés au suivi de la Phipil, de la phase industrielle pilote ? Avec des rendez-vous plus courts que les revues décennales, pour juger des critères de réussite.

Il y a eu également des questions sur la mémoire, c'est-à-dire : comment peut-on être sûr que l'emplacement du stockage des déchets sera connu dans l'avenir ? Car les déchets nucléaires seront toujours présents dans des siècles. Et il doit y en avoir une deuxième : comment communiquer avec les générations futures sur plusieurs millénaires ? Des questions également sur les risques, des risques qui ont été considérés comme importants, comme le risque d'incendie et d'explosion. Des questions sur des informations, ou des interpellations techniques qui ne sont pas encore résolues — la résistance des différentes couches, des problèmes de corrosion. Donc là, c'était un petit peu plus technique. Et puis, des questions également sur les travailleurs qui seront amenés à travailler dans ce centre de stockage : est-il possible d'envisager une étude épidémiologique complète de tous les employés qui vont travailler dans la phase industrielle pilote, et pourront-ils être suivis toute leur vie ?

Il y a eu d'autres questions, que bien évidemment on prendra en compte pour la mise en place du webinaire du mois de novembre, mais je vais laisser la parole à un de mes collègues.

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

À Véronique MOREL, du coup, qui était sur le…

Mme Véronique MOREL, membre de la Commission particulière du débat public

Les coûts et les financements.

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Pardon. Les coûts et les financements. Je te laisse la parole, Véronique.

Mme Véronique MOREL, membre de la Commission particulière du débat public

Donc, on a eu énormément de questions, j'en ai une vingtaine, donc je ne vais peut-être pas toutes vous les dire de façon exhaustive, mais elles seront dans le compte-rendu. On a beaucoup de questions sur expliquer les mécanismes de provisions qui sont dans les comptes des producteurs de déchets pour gérer les déchets. Donc, comment c'est calculé, ces provisions, avec le principe pollueur-payeur ? Comment on prend en compte aussi les incertitudes à la fois sur les scénarios énergétiques, mais aussi les avancées de la recherche, pour aujourd'hui calculer des provisions pour les coûts de gestion de ces matières et déchets ? Est-ce que ces provisions sont les seules sources de financement d'ailleurs pour la gestion des matières et déchets ? Ensuite, des questions sur qui finance le traitement des déchets et matières, est-ce que l'État intervient financièrement dans cette gestion ? Des questions de comparaison entre l'industrie nucléaire et d'autres industries, est-ce que d'autres industries sont soumises à ce système de provision pour traiter les déchets produits, ou bien est-ce que c'est une spécificité de l'industrie nucléaire ? Quel est le lien entre les décisions de politique nucléaire et l'évaluation des dépenses pour le traitement des déchets ? Par exemple, quand on a des modifications de classement entre matière et déchet — donc, on verra dans le webinaire coûts qu'effectivement, ça a un impact sur le calcul des coûts de gestion derrière.

Combien est-ce que ça coûte, un démantèlement, par exemple pour traiter l'uranium qui reste dans les réacteurs qu'on va arrêter ? Est-ce qu'on peut comparer le coût de ce recyclage dans le nucléaire avec d'autres industries ? On peut remarquer que souvent, le recyclage n'est pas intéressant d'un point de vue économique, et là, il est bien pris en charge par les producteurs de déchets, donc on demande comment on peut comparer avec d'autres activités. Comparer également avec d'autres pays qui ont une activité nucléaire, mais peut-être différentes typologies de déchets, pas les mêmes que nous. Comment on peut mettre en parallèle le coût de recyclage avec également la valeur que ça peut apporter en termes de souveraineté par rapport par exemple au stock de combustible ? Des questions sur est-ce que le plan budgétaire de la gestion des déchets sera rendu public au niveau des chiffres et des financements ? Quels sont les investissements supplémentaires qui devront être prévus après 2040 pour renouveler les installations de recyclage de combustible dans le futur ? Et finalement, une question sur les règles de comptabilité usuelles, donc toujours sur ces provisions : est-ce que vraiment, c'est adapté pour des investissements sur des déchets qui portent sur des durées de vie de plusieurs milliers d'années.

Voilà pour nous.

Mme Vanessa HAUSTEIN, secrétaire générale de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup, Véronique. Merci pour ces restitutions des ateliers. Je vais donner la parole à Julie DUMONT pour peut-être conclure cette rencontre. En vous rappelant effectivement que vous avez la plateforme participative pour pouvoir vous exprimer, vous avez aussi une adresse mail sur le site internet du débat pour pouvoir nous envoyer vos questions, celles qui n'auraient pas pu être posées ce soir. En tout cas, on est là, on est à votre écoute. Et je laisse à Julie DUMONT le mot de la fin.

Mme Julie DUMONT, présidente de la Commission particulière du débat public

Je vous remercie tous vraiment pour votre participation, dans la mesure où non seulement nous respectons les délais, mais en plus on repart avec énormément de matière pour préparer les débats. Je vois la question, le groupe 5, en fait on a fait un tirage au sort de trois groupes sur les neuf que constituait cette soirée, donc, voilà. Donc, là, pour l'instant, vous n'avez que trois restitutions. Pour autant, cette réunion fera l'objet d'un compte-rendu qui sera rendu public, tout comme le chat, puisqu'on a vu qu'il y avait quelques personnes qui n'arrivaient plus à accéder au chat. On va vérifier en matière de RGPD, donc de règlementation sur les données, si on peut le faire, mais, bon, un débat public est un moment public, donc a priori, je ne vois pas de contre-indication, mais on va quand même vérifier, je ne voudrais pas faire une bêtise à ce stade du lancement du débat.

Donc, je voulais remercier tous les participants, les novices, les experts, qui ont réussi à ne pas répondre, en tout cas sur mon groupe, ils ont été sages. On va avoir des prises de parole justement des différents acteurs concernés et à la manœuvre dans les webinaires, donc je vous invite vraiment à venir voir et assister aux webinaires. Même s'il y aura des replays, c'est toujours mieux d'être présent et d'assister directement, et de poser ses questions en direct. Pour toutes les questions du chat qui n'ont pas été traitées faute de temps, vous pouvez de nouveau les déposer sur la plateforme participative.

Je voulais également remercier toute l'équipe très performante et très impliquée que j'ai constituée pour ce débat public. Voilà, on se souhaite, en tout cas, nous, quatre mois d'écoute attentive. Et nous avons atteint l'objectif, on a des questions — alors, des questions qui sont extrêmement pertinentes, il y a plein de choses sur lesquelles, nous, on n'avait pas répondu, ou en tout cas on n'avait pas envisagé ces questions. Donc, ça devient vraiment un complément particulièrement précieux pour la préparation de ce débat, pour sa tenue, qui est un espace vraiment libre. Donc toutes les questions qu'on n'aurait pas abordées soit dans ces webinaires, soit tout au long du débat, dans l'identification des thématiques, vous êtes invités à les porter au débat, pour qu'elles puissent figurer dans les comptes-rendus, et qu'on puisse demander aux uns et aux autres d'apporter des réponses.

Alors, quid de la question des démantèlements abordée dans notre atelier ? Oui, nous allons bien entendu parler des démantèlements. Ce sera certainement dans le webinaire sur les TFA — donc, les très faibles activités — mais pas que. Donc, comme je l'ai dit, certains sujets vont revenir dans plusieurs webinaires.

Je remercie également les équipes invisibles, celles qui ont géré ce soir la technique, et qui nous ont permis de rendre cette réunion productive.

Voilà, donc je vous remercie tous, et je vous souhaite une excellente soirée. Je vous donne rendez-vous la semaine prochaine pour le premier webinaire, qui concernera donc les impacts des orientations en matière d'énergie sur les déchets radioactifs.

Merci beaucoup.